



EXTRAIT N°102/2022 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022 16 DEC. 2022

Initiative
Contrôle de légalité

Date de la convocation :
Le 06 décembre 2022

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :
Présents 24
Procurations 2
Absents 5
Excusés 2

En cours de Séance :
Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

L'an deux mil vingt-deux, le douze du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. Yan MONPLAISIR, maire ;

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme LEGIEL Eliane, M. NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline M. THELESTE Johan, Mme CARDOU Josiane, Mme RIERNY Sandrine, M. CIDOLIT Bertrand, M. ATHANASE Rémy, M. ADELAIDE Michel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme DUBO Corinne (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry),

ABSENTS NON EXCUSES : M. BERNABE Cédric, Mme MENCE Marielle, M. DELPHIN Laurent, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme FRANCOIS Francine M. MARLET Daniel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Valentine CILPA 'DGSA), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. José SOUNDOUROM (DSU), M. Alain BONHEUR (DST), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Géraldine ALONZEAU (DSAGAJ),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et quarante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Sandrine CAVALIER-DOURE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT : PRESTATION DE SERVICE INGÉNIERIE FINANCIÈRE ET PROJETS A LA VILLE DE SAINT-JOSEPH

Le Maire expose :

Éléments de contexte :

Afin de doter la Ville des moyens nécessaires à l'étude et/ou la réalisation des demandes de financement relative aux projets de l'actuelle mandature, le recours à un Cabinet conseil dans le cadre d'une prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en Ingénierie financière et de projets est envisagé.

Bénéficier des services d'une ressource « externe » serait un véritable renfort pour la ville compte tenu de la pluralité et de l'ampleur des projets à venir.

Objectifs stratégiques :

Dans un contexte d'investissement et de nécessaire maîtrise budgétaire, la Ville souhaite, au regard de cette prestation d'AMO :

- Apporter une ingénierie financière aux projets de la Ville
- Soutenir et appuyer l'accès aux financements pour les projets d'investissement ;
- Renforcer les capacités financières et de gestion des projets d'investissement.

Description du projet :

En ayant recours à un cabinet de conseil spécialisé dans le domaine de l'ingénierie financière des collectivités territoriale, la ville bénéficie d'un apport de compétences et de savoirs fournis par un acteur « neutre » aux services.

Dans un souci d'équilibre budgétaire, le prestataire retenu aura pour missions, en accord avec les services de la Ville, d'identifier et de sécuriser les leviers de financement adaptés aux projets initiés.

Il appuiera techniquement et méthodologiquement la réalisation des dossiers de demande de subvention et pourra sous la conduite du Directeur de Cabinet, monter, suivre et clôturer les dossiers de demande de subvention qui lui seront confiés. En véritable renfort auprès de la Collectivité, il pourra être sollicité afin d'assister la réflexion autour des projets, notamment dans leur mise en œuvre financière.

Le planning de l'opération se décompose ainsi :

- Novembre – Décembre 2022 : Rédaction DCE – AO - Notification
- Janvier 2023 : Début de la prestation
- Décembre 2023 : Fin de la prestation

Soit un délai global maximum de 14 mois.

L'opération a été estimée à la somme de **65 000,00€ HT**, soit environ 70 525€ TTC.

Elle pourrait bénéficier d'une aide financière globale de **80 %** de la dépense hors taxes. Le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)		TAUX
Prestations d'AMO en Ingénierie Financière	65 000€	VILLE <i>Autofinancement</i>	13 000€	20%
		CTM	52 000€	80%
TOTAL	65 000€	TOTAL	65 000€	100 %

.....

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le projet, le plan de financement de cette opération

D'AUTORISER le Maire à engager les démarches de demandes de subventions et à signer tout document s'y rapportant.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 12 décembre 2022

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation
1^{er} Adjoint

Claude ADELE